

Des feux pour éclairer votre vélo



Les lampes de vélo contiennent des petites piles. Si elles sont écrasées lors du traitement des déchets, un incendie peut se déclencher. Donc, ne jetez jamais les piles, les batteries et l'électro dans le sac PMC, les papiers-cartons ou les déchets résiduels.

Apportez vos piles et batteries dans un point de collecte de Bebat et l'électro dans un point de collecte de Recupel : ils y seront recyclés en toute sécurité. Merci !